

Le Conseil d'Etat doit avoir le courage de dire «Nein» à Berne!

Alors que le Grand Conseil vient de prendre position contre les renvois en Italie, la politique d'expulsions se poursuit dans le canton de Vaud. Depuis le 22 avril dernier, un réfugié érythréen souffrant de problèmes médicaux est en détention administrative à la prison genevoise de Favra et risque à tout moment d'être refoulé en Italie sur la base des Accords de Dublin.

Michael Yacob, 22 ans, a quant à lui déjà été expulsé en Italie. Lorsque les gardiens de la prison de Frambois l'ont emmené, le 15 avril dernier, le jeune Erythréen pensait aller chez le médecin. Mais les policiers l'ont conduit à l'aéroport et embarqué de force dans un vol spécial, pieds et poings liés et encadré par quatre agents. Le 1er avril (sic), le Président du Conseil d'Etat Pierre-Yves Maillard s'était pourtant engagé à ce que le Canton de Vaud fasse un «usage retenu de la force»... En l'absence de toute perspective en Italie, Michael Yacob est revenu en Suisse. Il est désormais le sixième hôte du Refuge St-Laurent.

Le Collectif R appelle le Conseil d'Etat à revenir d'urgence à la raison. Il doit respecter la volonté du Parlement, autorité suprême du canton, et entendre le vibrant appel à la solidarité émanant de la société civile, dont témoignent la forte mobilisation du 9 mai et la Lettre ouverte parue mercredi dans *Le Temps* et signée près de 170 artistes et intellectuel-le-s. Il serait consternant qu'un Conseil d'Etat à majorité rose-verte se montre moins ouvert qu'un Parlement à majorité de droite.

Contrairement à ce que claironne le ministre Philippe Leuba, le Canton de Vaud ne serait pas le seul territoire européen à suspendre les renvois en Italie, loin s'en faut. Pour ne prendre qu'un exemple récent, le Tribunal administratif de Darmstadt (Allemagne) a donné raison le 7 mai dernier à un réfugié érythréen qui s'opposait à son refoulement. Selon les juges allemands, le système d'asile italien souffre de «lacunes systémiques» et les migrants risquent de se retrouver là-bas «privés de toit et des prestations de base et par conséquent de vivre dans une extrême pauvreté».

Dans un courrier daté du 7 mai, le Secrétaire d'Etat fédéral aux migrations (SEM), Mario Gattiker, a refusé de fournir au Conseil d'Etat vaudois la moindre garantie d'une prise en charge correcte des réfugiés censés être renvoyés en Italie. Face à cette provocation, il est temps que le Gouvernement cantonal, fort de l'appui du Parlement, tape du poing sur la table à Berne et signifie son refus d'exécuter les renvois forcés vers l'Italie ainsi que tout «transfert» pouvant mettre en danger l'intégrité physique ou psychique des réfugiés. Le respect des droits fondamentaux doit l'emporter sur les décisions technocratiques et sur les tentatives d'intimidation fédérales.

Contacts presse:

- Valentina Matasci, Collectif R, 076 811 34 01
- Graziella de Coulon, Collectif R, 079 679 78 80